

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2007)
Heft: 1733

Artikel: Le Sommet européen et la démocratie : une initiative euro-citoyenne pour une Constitution européenne?
Autor: Gross, Andreas
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024329>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Sommet européen et la démocratie

Une initiative euro-citoyenne pour une Constitution européenne?

Andreas Gross (19 05 2007)

Aujourd'hui, sur le plan institutionnel comme sur celui du droit, la Suisse est plus proche que jamais de l'Union européenne. Presque vingt traités importants et plusieurs dizaines d'accords de moindre dimension lient la politique suisse - et la sphère professionnelle de la plupart des Suisses - à celle de l'Europe, plus étroitement que jamais. Cependant, la distance émotionnelle et mentale de nombreux citoyens et de nombreuses citoyennes suisses n'a jamais été aussi grande que maintenant. La «guerre fiscale» est davantage l'expression de cette crise relationnelle que sa cause. Avant les élections fédérales de l'automne, les rares artisans d'une entente seront bien en peine de se faire entendre: bien trop nombreux sont ceux qui croient pouvoir profiter de cette polarisation.

La Suisse moderne doit entre autres à l'Europe le succès de sa fondation libérale, en 1848, et, depuis, son existence et son identité. De même, elle ne restera pas davantage ce qu'elle souhaite être sans l'Europe. Seuls quelques rares banquiers ne frissonnent pas à l'évocation d'une Suisse qui, dans cinquante ans, pourrait être le Grand Monaco de l'Europe.

Sortir de la crise constitutionnelle

C'est pourquoi la future forme politique de l'Union

europeenne ne devrait pas nous laisser indifférents. Au contraire! Nous devrions reconnaître nos expériences nationales qui pourraient être intéressantes et utile pour l'avenir de l'Europe. Et nous devrions saisir le bon moment de les amener dans le débat, qui se prolonge depuis deux ans déjà, sur les moyens de surmonter la «crise constitutionnelle» européenne. Un tel moment est arrivé. Au début de ce mois, devant les correspondants de sept grands journaux européens, Tony Blair esquissait un possible consensus des 27 chefs d'Etat et de gouvernement, en étroite concertation avec la Chancelière fédérale et actuelle présidente de l'UE. Angela Merkel n'avait plus qu'à attendre l'installation du nouveau chef de l'Etat français - les deux leaders avaient d'ailleurs anticipé la prise en compte de ses positions - pour faire connaître, sinon tous les termes de ce consensus, du moins la procédure devant y mener.

Le cœur du consensus à la Merkel, Blair et compagnie signifie l'abandon du projet constitutionnel européen. La limitation des réformes à un «traité simplifié» doit simplement permettre un meilleur fonctionnement de l'Union des 27 Etats. Ce traité modifié devrait être élaboré par une conférence gouvernementale qui commencerait ses travaux à fin juin et les achèverait d'ici la fin

de l'année, sous la présidence portugaise; la ratification du nouveau traité de l'UE pourrait alors se faire jusqu'à la prochaine élection au Parlement européen, en juin 2009.

Depuis les révolutions américaine (1776) et française (1789), une Constitution est le fondement de toute démocratie et l'unique source du pouvoir politique légitime. D'après deux promoteurs déterminants de la démocratie, les amis Tom Paine (1737-1809) et Condorcet (1743-1793), il est tout aussi évident qu'une Constitution démocratique nécessite l'approbation de la majorité des citoyens auxquels elle s'applique, qu'elle doit donc être soumise au référendum obligatoire.

Crise de la démocratie

Aujourd'hui, la démocratie vit une double crise. D'une part, elle est trop restreinte à sa fonction élective. D'autre part, étant donné l'extension transnationale de l'économie, elle n'est pas en mesure de réaliser, dans un cadre national, sa promesse de répartition équitable des biens et des chances. C'est pourquoi la démocratie a besoin à la fois d'un approfondissement et d'un élargissement, internationalisation ou, pour le moins, européisation.

Les promoteurs les plus progressistes de l'intégration

européenne étaient tout à fait conscients, en 1945, de la nécessaire constitution d'une Europe démocratique et fédéraliste. Mais la guerre froide l'empêcha. La communauté européenne se construisit sur la base de traités et non sur celle d'une Constitution; seuls des Etats et leurs élites furent intégrés, non les peuples et les gens ordinaires; on alla de l'avant sur le plan économique et non sur le plan politique. Lorsque la guerre froide prit fin, en 1989, la majorité des élites européennes pensa que l'euro revêtait plus d'importance que le vieux projet constitutionnel. Une solution de fortune, bricolée et monstrueuse, fut appelée «traité constitutionnel» et échoua au printemps 2005 lors des référendums français et néerlandais.

Que le traité fasse du peuple l'initiateur du processus

L'Européen le plus convaincu parmi les chefs de gouvernements des Etats membres de l'Union européenne, le belge Guy Verhofstadt, est aujourd'hui encore en faveur d'un véritable projet constitutionnel. Mais la majorité de ses collègues est loin de se rendre compte à quel point l'Europe a besoin de plus de démocratie et combien la démocratie a besoin de plus d'Europe.

C'est pourquoi il faudrait engager l'UE à attribuer aux citoyennes et aux citoyens la décision de lancer un réel processus constitutionnel européen. Cette compétence pourrait être fixée dans le futur traité de l'UE: dix millions de personnes bénéficiant des droits civiques pourraient faire

aboutir une initiative constitutionnelle européenne. Ils légitimeraient ainsi cette transition du traité à la Constitution de plein droit et en fixeraient les conditions et les valeurs. Selon cette évidence: la démocratie n'est pas seulement un but; elle est aussi, en premier lieu et de façon décisive, un chemin.

Traduction DP, revue et complétée par l'auteur, du texte allemand.

Andreas Gross est politologue et socialiste, conseiller national zurichois et député au Conseil de l'Europe. Depuis 1992, il a été chargé de cours à l'Université de Marburg (Hesse) pour les questions de démocratie; il y a développé lors d'un séminaire, avec son collègue Theo Schiller et les étudiants et étudiantes, l'idée de l'**«initiative pour une constitution européenne»**.

Toute une législature perdue Sauf pour l'UDC et l'économie

Yvette Jaggi (21 05 2007)

2003-2007, une législature perdue. Beaucoup l'ont pressenti dès l'élection de Christoph Blocher, le 10 décembre 2003. Ils avaient raison constatent les deux parlementaires fribourgeois, Alain Berset et Christian Levrat, qui aspirent tous deux à *Changer d'ère* dans leur manifeste commun «pour un nouveau contrat gouvernemental». Vraiment perdues, ces quatre années? Pas pour l'UDC en tout cas, ni pour son grand inspirateur Christoph

Blocher qui s'est affirmé à l'exécutif fédéral, dont il est devenu de facto le président permanent - pour ne pas dire le patron - au mépris de la loi et du principe de collégialité, comme l'a bien montré François Cherix (*Le Temps*, 26.10.06).

Le phénomène UDC

En forte progression depuis 1995, l'Union Démocratique du Centre a obtenu les meilleurs résultats aux élections de

2003: 26,6% des suffrages exprimés, 63 élus aux Chambres fédérales (55 conseillers nationaux, 8 députés aux Etats), un deuxième conseiller fédéral en la personne de Christoph Blocher. Victoire aux points, valorisée sur la durée.

Sans jamais se reposer sur ses lauriers, constamment en campagne, faisant montre d'un professionnalisme impressionnant et d'une agilité sans pareille, l'UDC élabore,